

COMITE d'ETUDE et d'ACTION pour la DIMINUTION  
du CRIME

9, rue Guy de la Brosse, PARIS (Ve)

BULLETIN INTERIEUR D'INFORMATION  
(Pour l'Enfance "Coupable", n° 45)

==== :§: =====

Novembre-Décembre 1942.

A nos abonnés,  
A nos membres et amis,

En raison des circonstances actuelles, notre revue "POUR L'ENFANCE COUPABLE" a dû cesser sa parution provisoirement. C'est en plein développement, en plein essor, que nous devons nous arrêter après huit années d'effort continu et après le magnifique numéro double consacré à l'étude de 400 dossiers d'enfants délinquants par le Dr. G. HEUYER, membre de notre Comité de Patronage.

C'est au moment où l'existence de notre revue devenait chaque jour plus utile - les nouveaux abonnements pris par la Préfecture de Police à Paris et par des services sociaux officiels de province le démontrent bien - que nous nous voyons contraints de suspendre notre publication, la seule de son genre en France.

Afin de pallier dans la mesure du possible à cette carence et en attendant de pouvoir reprendre vie, nous avons décidé de rester en liaison avec nos membres abonnés au moyen d'un Bulletin d'information, bulletin intérieur qui sera envoyé tous les deux mois. (Prix: 30 Frs. par an).

Nous demandons à nos membres abonnés et à nos correspondants de nous tenir au courant de leurs activités et de vous aider en attendant des temps meilleurs. Le principal est de ne pas perdre le contact entre tous ceux - chaque jour plus nombreux - qui s'intéressent aux problèmes de la jeunesse et particulièrement aux très graves problèmes de la jeunesse anormale et dévoyée.

LE COMITE DE DIRECTION.

''  
LE CENTRE DE REEDUCATION DU HINGLE

Une loi, en date du 27 Juillet 1942, relative à l'enfance délinquante, remplacera, on le sait, la loi du 22 Juillet 1912, dès qu'un règlement d'administration publique en aura fixé les modalités d'application. Cette loi, outre diverses autres réformes, très heureuses pour la plupart, prévoit la création de centres d'observation et d'organismes à caractère avant tout rééducatif.

/.....

En lisant les lignes qui vont suivre sur le Centre du Hinglé, situé dans les Côtes du Nord, près de Dinan, et où convergent un grand nombre de regards, on verra que d'heureuses initiatives, inspirées du même esprit que la nouvelle loi, commencent déjà à produire leurs effets.

LE SYSTEME DE LA CONFIANCE

Le Centre du Hinglé, créé en 1940 par Mme de la Morlais, et réorganisé par M. le Docteur BIANQUIS, directeur régional de la Santé pour la Bretagne, se caractérise essentiellement par la confiance que ses éducateurs placent dans les enfants qui leur sont envoyés par les magistrats. Le visiteur qui se promène à travers les champs et les landes qui composent la propriété est nécessairement frappé de la liberté dont jouissent les jeunes délinquants. Pas de murs, pas même un buisson symbolique. Dans un "coup de cafard", il y en a qui s'en vont, quelquefois. Mais le plus étrange, c'est qu'ils reviennent, d'eux-mêmes. A une époque où il fit excessivement froid, où les baraquements n'étaient pas chauffés, où il n'y avait guère autre chose à manger que des pommes de terre bouillies, personne ne partit.

Qu'est-ce qui peut donc retenir au centre tous ces petits malheureux ?

Au début, pendant les premiers mois qui suivirent sa fondation, période héroïque au cours de laquelle l'argent manquait autant que le matériel, il y eut le charme de Mme de la Morlais. Lorsqu'ils étaient devant elle, les pires gamins, ceux qui se croyaient des "durs", rougissaient, baissaient les yeux, se confiaient, ne voulaient plus s'en aller.

Mais le rayonnement d'une seule âme ne peut suffire pour une oeuvre vaste et de longue haleine. Le succès actuel du Hinglé tient dans la méthode employée pour la formation des jeunes délinquants.

LE RECOURS AUX METHODES ACTIVES (1)

Les colons du Hinglé sont répartis en équipes de six à huit garçons seulement chacune. Deux équipes forment un chantier. L'ensemble des chantiers constitue le Centre.

L'équipe représente, au Hinglé, la cellule fondamentale. Plus qu'à tel ou tel chantier, l'enfant appartient à telle ou telle équipe, qui constitue pour lui une véritable "famille", au sein de laquelle il vit continuellement.

Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que le chef d'équipe est choisi parmi les délinquants. Ce système d'éducation a déjà fait ses preuves pour les enfants normaux. On sait qu'il constitue la base de la pédagogie scout et que l'on parle à son sujet de "méthode active". Contrairement aux procédés traditionnels, où la discipline est maintenue par la contrainte, il permet à l'enfant de

(1) Le lecteur pourra trouver de plus longs développements sur les méthodes modernes de redressement des jeunes délinquants, et spécialement sur les méthodes actives, dans notre étude, L'Enfance Coupable (Librairie "Pour l'Enfance Coupable").

"collaborer à sa propre éducation". L'expérience du Hinglé montre que cette méthode donne les meilleurs résultats avec les jeunes délinquants. Sauf de rares exceptions, les chefs d'équipe se montrent très dignes de la confiance qu'on a placée en eux. Ils prennent pleinement conscience des responsabilités qui leur incombent et deviennent, pour leur chef de chantier, de précieux auxiliaires.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
pour la Sauvegarde de l'Enfance  
et de l'Adolescence d'Ille-et-Vilaine  
17, Rue du Bourbonnais  
RENNES

LES SANCTIONS

Les occasions de les infliger sont exceptionnelles. Un petit vol, par ci par là... Une grossièreté de temps à autre. Rien de grave... Beaucoup moins d'infractions, certainement que dans les "Centres de jeunesse" ordinaires, où, sous prétexte de formation professionnelle (qui, faute d'ateliers, d'outils, et de moniteurs spécialisés, n'est presque jamais donnée), de jeunes citadins désœuvrés se livrent au marché noir, sous l'oeil de "cadres" trop souvent médiocres... Pas d'habitudes vicieuses, semble-t-il, alors que presque tous les internats de garçons en donnent de tristes exemples.

Le Centre dispose d'une cellule, mais elle ne sert pas souvent. Tout au plus y enferme-t-on parfois, pour une durée d'une heure, un mineur "difficile", chez qui l'obscurité et le silence déterminent de salutaires réflexions. Les chefs préfèrent, comme sanction, infliger le retrait passager de l'insigne du centre : une bande tricolore, et des arêtes de granit surmontant cette devise : "Dur comme roc". Il faut avoir vu un équipier retenir de grosses larmes parce qu'on lui décousait son écusson pour comprendre l'excellent travail éducatif qui est réalisé au Hinglé.

Les sanctions seraient nécessairement plus fréquentes et d'une autre nature si tous les mineurs délinquants étaient indistinctement admis au Hinglé. Mais le Centre ne reçoit que les sujets susceptibles d'un reclassement social relativement aisé. N'ont rien à y faire les enfants justiciables d'un traitement avant tout médical parce que leur déficience physique est apparente (méningite, insuffisance endocrinienne marquée...), ni certains anormaux mentaux (grands arriérés, pervers constitutionnels...), qui relèvent d'établissements appropriés, ni enfin les garçons trop âgés pour être sensibles à une influence morale (Le Hinglé ne peut accueillir utilement que des enfants de treize à quinze ans; il est trop tard ensuite pour prétendre amorcer une rééducation).

LE TRAVAIL

Outre différents facteurs de moralisation (jeux, mots d'ordre, chants, rassemblements, veillées...) le travail est considéré, au Hinglé, comme une condition indispensable du reclassement des mineurs. La plupart des délinquants, en effet, désertent l'école, ou, s'ils l'ont quittée parce qu'ils avaient atteint leur quatorzième année, fréquentent les auberges et les cafés. Les chefs du Hinglé ont porté toute leur attention sur ce problème. Tandis qu'ils confient à un instituteur le soin d'instruire les plus jeunes, ils essaient de donner aux plus âgés les éléments d'un métier.



La terre ne retiendra guère que les petits paysans. Aussi n'est-ce qu'une minorité de pupilles qui se courbent toute la journée sur les champs de la propriété, ou qui prêtent leurs bras à des fermiers voisins. Plus nombreux déjà sont ceux que l'on dirige vers le jardinage, car un jardinier peut travailler même dans la grande ville, dont l'atmosphère rappelle irrésistiblement ceux qui y sont nés. D'autres mineurs apprennent l'élevage, d'autres la menuiserie, d'autres travaillent dans des carrières situées à proximité du Centre... On essaie de diriger chaque garçon vers le métier qu'il aime. Lorsque l'enfant a trouvé ce qu'il aime, il est sauvé. En sortant du centre il aura en mains une profession et pourra prendre place dans la société.

LA GESTION DU CENTRE

Le travail effectué par les garçons est "rentable" dans une certaine mesure. Mais lorsqu'on veut accomplir oeuvre éducative, on est obligé de faire passer au second plan les considérations pécuniaires. Aussi le Centre a-t-il besoin d'être largement subventionné. Il reçoit quelques subsides du Secrétariat d'Etat à la Justice - ce qui est tout naturel puisque ce dernier fournit les mineurs au Centre. Il est surtout alimenté par le Commissariat Général à la Famille : n'est-ce pas que la carence d'éducation familiale qui est la principale cause de la délinquance juvénile ? Le Commissariat Général, qui envoya récemment au Hinglé deux de ses plus hautes autorités, MM. BERTRAND et DENIS, remet les fonds à un organisme privé qui, outre la gestion du centre assure le service des enquêtes sociales et celui de la liberté surveillée, le "Service Social de l'Enfance et de l'Adolescence des Côtes du Nord".

o  
o o

L'ère des expériences est pratiquement terminée. On peut déjà parler de la "réussite" du Hinglé. Les résultats enregistrés sont suffisants pour qu'on souhaite que bientôt, selon l'expression biologique moderne, on le fasse "éclater", pour répartir ses cadres dans de nouveaux centres.

FERNAND JOUBREL  
Docteur en Droit  
Lauréat du Concours Général des Facultés de  
Droit.

==== :§: =====

A P P E L  
POUR NOEL 1942

Plus les temps sont durs plus il est nécessaire que de l'effort de tous, sorte plus de générosité, plus d'entr'aide! Dans quelques semaines, Noël sera de retour. Cette époque de l'année est particulièrement dure pour nos jeunes en colonies pénitenciaires. Depuis de nombreuses années, chaque année, nous demandons à nos lecteurs de nous aider à organiser, soit une fête, soit une distribution de douceurs, à des jeunes en colonies pénitenciaires, nous devons continuer en 1942 ! Les petits de moins de 13 ans de la Colonie de Chanteloup (Maine-et-Loire) sont toujours là et attendent de tous nos amis leur geste habituel de générosité.

Envoyez les dons à Henry van Etten, 9, rue Guy de la Brosse  
Paris (5e).  
Chèques-Postaux PARIS 866-19  
avant le 20 Décembre 1942

Pour tous vos achats adressez-vous à notre Librairie, et pour votre Documentation, adressez-vous au Secrétariat. (Bibliothèque de " Pour l'Enfance Coupable").

A C T I V I T E S

Le secrétaire général a donné une conférence (avec projections) sur l'Enfance délinquante à l'Ecole des Assistantes Sociales, Avenue Victor Emmanuel III, Paris, le 23 Octobre 1942.

En vue de la réorganisation de la "Ruche" patronage pour jeunes filles dévoyées dépendent de la Maison des Diaconesses de Reuilly, Mr. Henry van Etten a été prié de faire partie du Comité nommé à cet effet et qui s'est réuni pour la première fois le 10 Octobre dernier.

La Préfecture de Police de Paris cherchant actuellement à augmenter considérablement le nombre des Assistantes de Police, le Secrétariat a pu fournir rapidement trois candidates sérieuses aux services compétents.

Prochaines conférences du Secrétaire Général :

Mercredi 13 et 27 Janvier 1943 : Musée d'Hygiène, 57 Bld. Sébastopol, Paris, à 9 h.30 (Comité français d'Education de l'Enfance déficiente).

Mardi 2 Février 1943 : Ecole de préparation aux Carrières Sociales, 31 rue Guyot, Paris (17è) à 14 h.30

Pensez dès à présent à renouveler votre cotisation-abonnement pour 1943 (Chèques-Postaux : H. van Etten, 9 rue Guy de la Brosse, Paris 866-19) = 30 Francs par an.



VIENT DE PARAITRE :

L'ENFANCE COUPABLE

(Plan de Réforme de la législation et des institutions existantes)  
Préface de Pierre BOUZAT, professeur à la Faculté de Droit de Rennes  
par Fernand JOUBREL, Dr. en Droit, Lauréat de la Faculté de Droit de Rennes, etc.

1 volume, 214 pages et un appendice (Texte de la loi du 27 Juillet 1942 sur les Trib. pour Enfants)

franco à notre Service de Librairie : 31 francs.

(Chèq. Postaux : H. van Etten, Paris 866-19)

ENQUETE SUR LA DELINQUANCE JUVENILE

Etude de 400 dossiers  
par le Dr. G. HEUYER

(Série de la revue "Pour l'Enfance Coupable" n<sup>os</sup> 43 et 44)

1 n<sup>o</sup>, 24 pages, grand format, franco : 12 francs

NOS FRERES LES RECIDIVISTES

Esquisse d'une politique criminelle fondée sur le reclassement  
ou l'élimination des délinquants

par M. P. CANNAT, Dr. en Droit

1 vol. 298 pages, Paris - Recueil Sirey, 1942 (prix non indiqué)

o°o

OEUVRES AUTORISEES A RECEVOIR DES MINEURS  
en application de la Loi du 22 Juillet 1912  
et habilitées par le Tribunal pour Enfants.

(N.d.l.R. : Bien qu'établie avec les toutes dernières informations, en raison de la situation actuelle, la liste ci-dessous ne peut être garantie sans erreur ou omission.)

AUBE

Société de patronage des libérés et de l'enfance coupable ou abandonnée à TROYES (garçons et filles).

Colonie viticole de BAR S/AUBE (travail dans le domaine de la colonie, puis placement chez des particuliers (garçons)).

BELFORT

Refuge Ste.-Odile à BAVILLIERS (filles - réservé pour la région des Vosges).

BOUCHES-DU-RHONE

(1)

Oeuvre de l'enfance délaissée, 144, Chemin de Mazargues, MARSEILLE (Garçons).

Société Marseillaise de Patronage contre le danger moral, 42, rue des Vertus, MARSEILLE (Garçons).

(1) Zone non-occupée

GIRONDE

Bon Pasteur de BORDEAUX (filles).

ILLE & VILAINE

Refuge St.-Cyr à RENNES (filles).

ISERE (1)

Société Dauphinoise de Sauvetage de l'Enfance, GRENOBLE (travaux agricoles, ateliers de vannerie, menuiserie, lingerie, cuisine; (garçons et filles)).

LOIRET

Société de Défense et de Protection des Enfants traduits en justice dans l'arrondissement d'ORLEANS (placement des mineurs sous le contrôle actif d'un délégué; la Sté. ne prélève aucune somme sur les salaires; (Garçons)).

MAINE & LOIRE

Bon Pasteur, ANGERS (Filles).

Bon Pasteur CHOLET et ST. HILAIRE-ST.FLORENT (filles, pas de malades).

MARNE

Bon Pasteur, REIMS (Filles - on ne prend pas les filles syphilitiques ou enceintes).

MOSELLE

Maison des Orphelins apprentis de GUENANGES (pour catholiques seulement; imprimerie, reliure, cordonnerie, jardinage, préparation militaire; (garçons - actuellement indisponible).

Orphelinat des Soeurs dominicaines de RETHEL (Garçons - actuellement indisponible).

NORD

Société de Patronage des Enfants moralement abandonnés et des libérés de la région du Nord, LILLE placés séparément dans des maisons de la Société ou dans les familles de ses délégués; (garçons et filles).

RHONE (1)

Sté. Lyonnaise pour le Sauvetage de l'Enfance, 16, rue du Plat, LYON (Placement des enfants qui doivent venir se présenter une fois par mois au bureau de la Sté. (Garçons et filles)).

Sté. Lyonnaise de Patronage et de relèvement, 16, rue du Plat, LYON, ou Ecole Professionnelle, BRIGNAIS (à partir de 13 ans, les enfants sont affectés à des ateliers industriels ou au Service agricole; admission jusqu'à 14 ans; (Garçons)).

HAUTE-SAONE

Ecole St-Joseph, FRASNES LE CHATEAU (Garçons - réservé à la région).

SEINE-INFERIEURE

Maison de la Providence, à SANVIC près LE HAVRE (dite "Bon Pasteur, (Garçons et filles)).

SEINE

Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence, 379, rue de Vaugirard, PARIS (placements à la campagne - (Garçons)).

(1) Zone non-occupée.



Ecole de Perfectionnement Théophile-Roussel, à MONTESSON (apprentissage surtout d'horticulture, - pour garçons de 7 à 14 ans.

Association des Diaconesses, 95, rue de Reuilly, PARIS. (filles).

Patronage de CHEVILLY (direction catholique, - (filles)).

Oeuvre Libératrice à SEVRES (hôpital avec dispensaire anti-syphilitique; l'oeuvre a aussi une ferme-école en Eure & Loir et un établissement à Sèvres; (Filles)).

Refuge du Bon Pasteur, à CONFLANS-CHARENTON (Filles).

La Tutélaire, à ISSY-LES-MOULINEAUX (reçoit aussi les femmes enceintes et les enfants; - (filles) - Centre d'observation pour délinquantes et vagabondes.

Bon Pasteur, SENS (Filles).

YONNE

N.B. Le "Foyer de Soullins", Centre d'Observation de BRUNOY (S.&O.) dépendant du Service Social de l'Enfance, rue du Pot de Fer à Paris, n'étant pas habilité par le Tribunal pour Enfants et Adolescents, n'est pas inclus dans la liste ci-dessus, mais doit être mentionné, étant donné son caractère important.

NOTES ET INFORMATIONS

F R A N C E

Comité français d'Education et d'Assistance de l'Enfance déficiente (13 rue Ed. Robert, Paris (12e) - 4e Session d'Etudes (Novembre 1942 - Février 1943) - Les Cours théoriques ont lieu au Musée d'Hygiène de la Ville de Paris, 57 Bld. Sébastopol, tous les mercredis et jeudis à partir de 9 h.30. Les démonstrations pratiques et les visites d'établissements ont lieu généralement le Samedi après-midi. Les inscriptions forfaitaires sont de 50 francs (30 frs par groupe de 10 et au-dessus).

Programme (extraits) : Médecine Neuro-psychiatrique : Dr. Paul Boncour les jeudis 5 et 19 Janvier 1943, 3 et 17 Février, à 10 h.45.

Pédagogie : Mr. E.DEBRAY (Pédagogie de l'Enfance anormale) 13 et 27 Janvier 1943 à 10 h.45; les 28 Janvier et 4 Février à 9 h.30; les 2 Décembre 1942 et 3 Février 1943 à 9 h.30. Enfants indisciplinés (Particularités, éducation, établissements) M. H.van Etten, les mercredis 13 et 27 Janvier à 9 h.30.

Ecole de Préparation aux Carrières Sociales (31 rue Guyot, Paris 17e) Centre de formation sociale des cadres de l'industrie et du commerce. Durée des Etudes : 2 années - Les cours ont lieu du 16 Novembre au

15 Mai. Ils sont groupés chaque semaine le même jour, de 14 h.30 à 18 h.30. Stages pratiques dans différentes oeuvres et services sociaux. La Section A (action sociale) est réservée aux hommes; la section B (Psychologie professionnelle et étude de l'homme au travail) est ouverte aux personnes des deux sexes. Les frais de scolarité et de stages s'élèvent à 1.500 frs. par an pour la Section A et à 4.200 Frs pour la Section B, payables en 3 versements.

Ecole des Parents et des Educateurs (217 Fg. St-Honoré Paris 8e) - Fondatrice : Mme VERINE.- Enseignement Médico-Pédagogique, le mardi à 18 h. à la Sorbonne, Amph. Turgot - Sujets : "Connaissance de l'Homme" (10 leçons) - "Connaissance de l'Enfant" (6 leçons) par les Docteurs (HERMITTE, HEUYER, MONSAINGEON, LEVESQUE, DUBLINEAU, PERROT, etc.etc...)

Cours d'Educatrices familiales, le Mercredi à 17 h. au Musée Social, 5 rue Las-Cases, Paris (7e). Cours destinés aux jeunes filles et aux mères de famille.

L'ESSOR OCCITAN - Ecole de Rééducateurs (126 Route de Cugnaux, Toulouse, Hte Garonne). Sous l'égide du Commissariat Général à la Famille, l'Essor Occitan assure, à l'intérieur du Centre d'Accueil, d'observation et de triage, le fonctionnement d'une Ecole de rééducateurs destinée 1°) à spécialiser des Assistantes sociales dans le Service de l'enfance malheureuse, 2°) à former les rééducateurs et rééducatrices pour enfants arriérés, difficiles et délinquants, 3°) à former des moniteurs et monitrices de rééducation.- Direction Générale: Mr. l'Abbé PLAQUEVENT. Pour les détails complémentaires, s'adresser au Secrétariat du Comité pour la diminution du Crime, 9 rue Guy de la Brosse, Paris (5e).

B I B L I O G R A P H I E

Aus Wissen und Glauben. Otto Kellerhals in Witzwil zum 70, Geburtstag. Herausgegeben von Ernst MISCHLER. Bern. Rolli, (1940), 22,5 x 15,5. 160 p. - Cet ouvrage contient un ensemble d'articles publiés en l'honneur du 70e anniversaire d'un homme de grande valeur, pendant plus de 40 ans directeur du pénitencier de Witzwil. A l'intérêt des éducateurs, nous y relevons l'étude du Dr. Jakob Leuenberger, directeur de l'Office de la jeunesse du Canton de Berne. Celui-ci expose les principes de la législation pénale s'appliquant à la délinquance juvénile dans le canton de Berne et décrit l'activité de l'Office de la jeunesse qui, composé de juristes et d'éducateurs, s'occupe depuis une dizaine d'années, non pas seulement de la punition, mais du traitement et de l'éducation des jeunes délinquants.

CABANES, P. Vicente. Observacion psicologica y reeducacion de menores. Editado por el Centro de Estudios del Reformatorio de Amurrio. Madrid, Editorial Fax, 1940. 22 x 16.142 p.10 pesetas. - Après une observation initiale et prolongée faite à l'aide du laboratoire de psychologie outillé de tous les moyens d'examen mental, social et caractérologique, les jeunes pensionnaires de l'Ecole de réforme de Amurrio travaillent dans les différents ateliers



professionnels ou suivent les classes de l'école pour compléter leur instruction. La discipline est celle d'un foyer et non celle d'un pénitencier. Les membres se sentent moralement solidaires les uns des autres, car on sait faire appel à leur initiative et à leur sens des responsabilités. Des sports et des courses de montagne créent une ambiance d'émulation saine et joyeuse. L'auteur, jeune capucin victime des passions déchaînées pendant la guerre civile, s'était voué à la cause de ces délinquants précoces et était convaincu qu'en leur faisant confiance et en leur offrant, comme à Amurrio, toutes les possibilités d'éducation morale, physique, intellectuelle et professionnelle, ils pouvaient facilement se réadapter à la vie normale et y assumer leur rôle de citoyens honnêtes et travailleurs.

BERTIER, Georges. L'orientation professionnelle de la jeunesse bourgeoise. Paris, Téqui, 1940, 18,5x11,5. 166 p. Fr. franç.10. - Cet ouvrage, terminé juste avant le conflit actuel, examine des problèmes d'autant plus importants aujourd'hui. L'orientation professionnelle dans les carrières libérales apparaît tout aussi nécessaire et peut-être encore plus complexe que celle qui concerne les divers métiers manuels. M. Bertier, le distingué directeur de l'Ecole des Roches, était bien placé pour étudier la question. Se basant sur ce qui se fait à l'Ecole des Roches, il insiste pour que l'orientation commence dès le début de la scolarité. Celle-ci doit être guidée par une connaissance approfondie de l'enfant, d'une part, et de la profession, d'autre part. C'est pourquoi une collaboration étroite et intelligente entre l'éducateur, le médecin, la famille et l'orienteur est-elle indispensable. Le livre contient des modèles de bulletins et de fiches d'observation et fournit des indications pratiques sur les tests à utiliser, sur les différentes professions et sur les centres de documentation professionnelle existant en France.

LACROIX. Jean. Psychologie des jeunes. L'adolescence scolaire. Uriage, Ecole nationale des Cadres. (1941). 17,5x11, 50 p. Fr. franç. 5. (Le Chef et ses jeunes, N° 9).- Cette petite brochure condense l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les caractéristiques de cette période de transition qu'est l'adolescence et durant laquelle la jeunesse est souvent si difficile à comprendre. Toute personne qui se prépare à diriger des jeunes n'aura jamais assez étudié les manifestations complexes de cette crise pour pouvoir, avec une sympathie éclairée, les aider à résoudre leurs conflits et à affermir leur personnalité.

Je suis un enfant de parents divorcés. Récit authentique traduit du norvégien par J. Boéchat. Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, (1941). 19 x 13. 96 p. Fr.2. - Ce récit a été écrit par une jeune femme dont l'enfance a été profondément affectée par le divorce de ses parents. Que de sourdes révoltes, de conflits, de désespoirs chez cette petite fille malheureuse dont les sentiments sont sans cesse froissés par le désaccord qui a séparé son père et sa mère. En contant cette histoire en toute vérité, l'auteur a voulu écrire en quelque sorte un plaidoyer en faveur des enfants de divorcés, le plus souvent victimes de l'égoïsme de leurs parents. Sa dernière phrase contient à elle seule toute une leçon: "Nous devrions avoir un grand respect pour l'amour et ne pas le prodiguer à droite et à gauche, afin qu'il nous en reste assez lorsque la vie nous adresse un sérieux appel".